

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 10

Administration d'accueil : Ministère de l'économie et des finances – Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)	Catégorie : A
Corps : Inspecteurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	Indice sommital du corps : HEA
Grade ou classe : Inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	Indice maximum de recrutement : IM 669

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Enquêteur dans le domaine de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Critères de sélection / Compétences recherchées :

- Connaissances juridique, économique et scientifique ;
- Méthode et technique de contrôle ou d'enquête ;
- Rédaction d'actes de procédures pénales et administratives.

Formation et stages :

- Date : Fin août 2020
- Durée : 1 an
- Lieu : Montpellier
(École de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes)

Affectation : à l'issue du stage, les affectations se feront en région Ile-de-France.

- Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 2 ans.
- Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.

Dates de :

- **Mise à disposition** : Fin août 2020
- **Détachement** : Fin octobre 2020

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copies des 5 derniers bulletins de notation.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

La DGCCRF veille au respect des règles de concurrence, surveille la qualité, la conformité et la sécurité des produits et des services, s'assure du respect de la loyauté des transactions commerciales, de la régularité de l'offre marchande et de la publicité pour la protection économique des consommateurs.

Hommes et femmes de terrain, les inspecteurs de la CCRF mènent des investigations et exercent une activité de régulation de l'économie au bénéfice des entreprises et des consommateurs.

Principalement affectés en services déconcentrés « en département ou en région » les inspecteurs réalisent des enquêtes sur le terrain auprès des entreprises et des commerces. Ils/elles sont chargé(e)s de vérifier le respect de la réglementation, de détecter les manquements et infractions et de les sanctionner si nécessaire.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Directeur départemental de 1 ^{ère} classe	3	1005-HEA	813-HEA	<u>Indice maximum de recrutement</u> : IM 669 (1 ^{ème} échelon ; à compter du 01/01/2019, conformément au PPCR)
Directeur départemental de 2 ^{ème} classe	6	790-1027	650-830	
Inspecteur principal	9	585-985	494-798	<u>Perspective de carrière</u> : Inspecteur principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
Inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	11	441-816	388- 669	<u>Indice sommital du corps</u> : IM HEA

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.economie.gouv.fr/dgccrf/La-DGCCRF/ecole-nationale-ccrf-encrf